

## **Des Savants pour l'Empire, les origines de l'ORSTOM**

**Christophe Bonneuil (CNRS, CAK)**

### I - L'HISTOIRE SOCIALE DES SCIENCES EN TERRAIN COLONIAL.

#### *Science coloniale et science nationale*

Quatre ans après la création du CNRS, un organisme propre de direction de la science dans l'empire colonial s'en détache. La création de l'Office de la Recherche Scientifique Coloniale (ORSC) en novembre 1943 sépare une "science coloniale" de la "science nationale". Il s'agit ici de donner quelques éléments de l'institutionnalisation de la science coloniale<sup>2</sup> depuis la première guerre, et de ses enjeux, dans le contexte de la politique coloniale de "mise en valeur". On se focalisera sur les sciences les plus directement rattachées à cette "mise en valeur", à savoir les disciplines d'inventaire et celles liées au guidage de la production agricole<sup>3</sup>. Ce domaine de la science coloniale se caractérise par la prédominance de disciplines naturalistes ou appliquées<sup>4</sup>. Outre-mer, la science est peu émancipée des administrations coloniales et de leurs priorités, et les conditions de recherche sont souvent précaires, ce qui renforce une division du travail entre périphérie et métropole. De par son caractère appliqué, la science coloniale s'est globalement développée en marge de la science nationale. Ses centres de pouvoir sont en retrait des grandes

---

<sup>1</sup> Cet article est tiré d'un mémoire de DEA d'histoire des sciences (REHSEIS, Paris 7) dirigé par Dominique Pestre: "Des savants pour l'empire". Le mouvement en faveur du développement et de l'organisation des recherches scientifiques coloniales 1917-1945.

ORSC: Office de la Recherche Scientifique Coloniale, devenu ensuite ORSTOM: Office de la Recherche Scientifique et Technique dans les territoires d'Outre-Mer, actuellement dénommé Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération tout en gardant le même sigle.

<sup>2</sup> On entendra ici par science coloniale l'ensemble des entreprises scientifiques menées par la France dans ou en direction de ses colonies.

<sup>3</sup> Une étude plus complète devra impérativement inclure la microbiologie et le développement des Instituts Pasteurs coloniaux. Ces organismes précocement mis en place resteront néanmoins à l'écart du mouvement d'organisation qui conduit à la création de l'ORSC.

<sup>4</sup> Même si les recherches en sciences exactes ( surtout l'astronomie) sont parfois développées dans le cadre d'un impérialisme culturel, elles restent marginales aux colonies, comparativement aux sciences naturelles d'inventaire et de prospection (géographie, botanique, zoologie, géologie), à la météorologie, à l'agronomie et la médecine.

institutions universitaires et scientifiques<sup>5</sup>. L'interface entre science et politique coloniale est assurée par des réseaux tout à fait spécifiques (reliant des scientifiques, le lobby colonial et les sociétés privées, les administrateurs coloniaux...).

### *L'impérialisme colonial français.*

Dans l'Europe du milieu du siècle dernier, de nombreux éléments concourent à l'élaboration de doctrines et de pratiques impérialistes. Les industries dépendent de plus en plus des régions tropicales pour leurs matières premières et leur débouchés, les capitaux cherchent de nouveaux placements, l'expansion trouve des justifications nationales et humanitaires, et devient un enjeu de la compétition entre les grandes nations. À côté de ces motifs dont les poids relatifs sont discutés, il faut ajouter les moyens : des innovations technologiques majeures permettent de vastes conquêtes à faible coût<sup>6</sup>. En France, l'expansionnisme — qui avait causé quelques années plus tôt la chute de Ferry —, progresse autour de 1890 et s'enracine progressivement dans l'idéologie nationale en mal de revanches<sup>7</sup>. Un puissant lobby colonialiste, le "parti colonial" se structure en relation avec la montée des enjeux expansionnistes en Afrique et en Asie. Des groupes coloniaux sont constitués à la Chambre et au Sénat, dont l'appui est vital à toute majorité. L'Union Coloniale Française voit le jour et coalise les intérêts économiques coloniaux, des Comités expansionnistes régionaux (Comité de l'Afrique Française, Comité du Maroc, etc) fleurissent. Bien que multiforme, le lobby colonial influera sur la politique coloniale, au moins jusqu'en 1940<sup>8</sup>. En 1919, à l'apogée de l'expansion, l'empire compte plus de douze millions de km<sup>2</sup> sur les cinq continents. Après la phase de conquête vient celle de la "mise en valeur rationnelle", incantation de l'entre-deux-guerres, qui invoquera et impliquera la science.

### *Structure et fonction de la science en contexte colonial*

L'historiographie du développement de la science dans les pays colonisés commence vers 1940<sup>9</sup>. Elle s'enracine sur la conception d'une science socialement neutre et fondamentalement utile au développement de tous les peuples. Baigné de cette même confiance épistémologique, le modèle standard diffusionniste de Basalla<sup>10</sup> occulte largement la dimension socio-économique et

---

<sup>5</sup> Même si les recherches en sciences exactes (surtout l'astronomie) sont parfois développées dans le cadre d'un impérialisme culturel, elles restent marginales aux colonies, comparativement aux sciences naturelles d'inventaire et de prospection (géographie, botanique, zoologie, géologie), à la météorologie, à l'agronomie et la médecine.

<sup>6</sup> Telles les institutions rattachées au ministère des colonies: l'Institut National d'Agronomie Coloniale, l'Académie des Sciences Coloniales, les services scientifiques des administrations coloniales; ou encore le Muséum d'Histoire Naturelle en déclin relatif... Telles le bateau à vapeur, la sophistication des armements, la quinine... Daniel R. Headrick, *The tools of Empire. Technology and european imperialism in the nineteenth century*. Oxford University Press, 1981.

<sup>7</sup> Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France 1871-1962*, Paris, La table ronde, 1972:p78-171.

<sup>8</sup> Henry Brunshwig est le précurseur des études touchant le parti colonial, avec Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français 1871-1914, Paris, Colin, 1960; Voir aussi C.M. Andrew & A.S. Kanya-Forstner, "The french 'colonial party': its composition, aims and influence, 1885-1914". *The Historical Journal*, 14, n° 1 (1971): 99-128; Charles-Robert Ageron, *France coloniale ou parti colonial?*, PUF, 1978.

<sup>9</sup> C Forman: *Science for Empire 1895-1940*, 1941, cité par Michael Worboys, *Science and british colonial imperialism 1895-1940*, PhD thesis, University of Sussex, 1979

<sup>10</sup> G. Basalla, "The spread of western science", *Science*, 156, n° 3775 (5 mai 1967): 611-622. De même que l'on élaborait les théories développementistes du rattrapage économique du tiers monde, Basalla présente un modèle général et linéaire de la diffusion de la science européenne sur un terrain exotique scientifiquement vierge, depuis la phase d' "exploration", puis de "science coloniale", jusqu'à l'accession à une "science indépendante" implicitement illustrée par le cas américain.

institutionnelle de la science coloniale<sup>11</sup>. Parallèlement au développement d'une histoire et d'une sociologie des sciences bousculant le "temple cognitif" de la science<sup>12</sup>, la question de la structuration et de la fonction de la science dans le contexte de l'impérialisme s'est constituée en objet d'étude, au carrefour de l'histoire de l'impérialisme et de l'histoire sociale des sciences. Dans quels buts les puissances impérialistes ont-elles développé les recherches scientifiques dans leurs colonies? Qui en assura la promotion? Quel fut sa position dans la science "nationale"? Quelles disciplines, quels types de pratiques et d'institutions étaient favorisées et pourquoi? Quel fut l'"output" de cette entreprise scientifique, sur le plan économique, social, culturel et idéologique? Autant de questions délaissées par l'approche développementiste et cognitive, auxquelles tente de répondre une approche structurelle, envisageant la science coloniale comme instrument de maîtrise technique de l'environnement tropical<sup>13</sup>, comme outil de pénétration culturelle<sup>14</sup>, comme caution de certaines idéologies impériales<sup>15</sup>, mais aussi comme débouché et terrain de revendication des scientifiques dans un dialogue avec les pouvoirs publics<sup>16</sup>.

## II - SCIENCE ET MISE EN VALEUR : L'IMPACT DE LA PREMIERE GUERRE.

Comme dans le cas de la science "nationale", la Grande Guerre marque un tournant dans la perception du rôle de la science coloniale, en relation avec la mise en place d'un projet impérial d'exploitation "rationnelle" des colonies. Avant 1914, à part l'action ponctuelle de quelques gouverneurs, aucun inventaire systématique des ressources, aucun plan global d'essor économique n'avait vu le jour. La politique coloniale traitait bien plus de questions militaires, politiques et douanières que de développement de la production. A partir de 1916, la crise du ravitaillement révèle les colonies en tant que forces économiques. Les pouvoirs publics organisent l'intensification de leur production, inaugurant un dirigisme économique et un partenariat avec les intérêts privés. La pénurie décuple la propagande du parti colonial. On promet des merveilles du "réservoir colonial", qui fera ensuite figure de remède miracle aux

---

<sup>11</sup> Pour les critiques de ce modèle voir *Scientific colonialism. A cross cultural comparison*, Reingold & Rosenberg (eds), Smithsonian Institute Press, 1987. En particulier, l'introduction, l'article de R. Macleod, "On visiting the "moving Metropolis": reflexion on the architecture of imperial science": 217-249, et celui de D. Wade Chamber, "Period and process in Colonial and National Science": 297-321; Ainsi que Jacques Gaillard, "Quelques réflexions sur la réception et la pénétration de la science occidentale dans les sociétés non occidentales avec une référence particulière aux pays en développement", *Bulletin de liaison du département H de l'ORSTOM*, n°4 (juin 1986): 106-118.

<sup>12</sup> Pour revue, Roy MacLeod. "Changing perspectives in the social history of science", in Spiegel-Rösing & de Solla Price (eds), *Science, Technology and Society. A cross disciplinary Perspective*, Sage, 1977:149-195; Bernard-Pierre Lecuyer, "Bilan et perspective de la sociologie des sciences dans les pays occidentaux", *Archives européennes de sociologie*, 19 (1978): 257-336.

<sup>13</sup> Lucille H. Brockway, *Science and colonial expansion. The role of the British Royal Botanic Garden*, London, Academic Press, 1979; Daniel R. Headrick, *The tentacles of Progress. Technology transfert at the age of imperialism, 1850-1940*, Oxford U. P., 1988; Michael A. Osborne, "The system of colonial gardens and the exploitation of french Algeria", *proceedings of the eighth annual meeting of the french colonial historical society* (1982), E.P. Fitzgerald (ed.), Lanham, University Press of America, 1985:160-168

<sup>14</sup> Lewis Pyenson, "Cultural imperialism and exact sciences: german expansion overseas 1900-1930", *History of science*, 20, n°47 (mars 1982):1-43; Patrick Petitjean, "Entre science et diplomatie: l'organisation de l'influence scientifique française en Amérique latine, 1900-1940", communication présentée au 18ème congrès international d'histoire des sciences, Hambourg et Munich, aout 1989.

<sup>15</sup> Worboys (1979), op. cit

<sup>16</sup> Sur la stratégie coloniale des professeurs du Muséum en vue de prendre la direction de la science coloniale à la fin du siècle dernier afin d'éviter un déclin, et sur leur conflit avec le jardin et l'école d'agronomie tropicale de Nogent voir: Camille Limoges, "The development of the Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, c. 1800-1914", in R. Fox & G. Weisz (eds), *The organization of Science and Technology in France, 1808-1914*, Cambridge, 1980:211-240; et Headrick (1988), op. cit., p 224-227

difficultés financières de l'après-guerre. Mais pour récolter les fruits de la colonisation, le parti colonial prône un engagement accru de l'Etat pour soutenir les intérêts privés et assurer une politique économique impériale sur le long terme<sup>17</sup>.

Les protagonistes de la science coloniale participent activement à cette propagande<sup>18</sup>. Selon eux, la science peut révéler les richesses insoupçonnées de notre empire et guider leur "mise en valeur rationnelle". Encore faut-il soutenir et développer les recherches coloniales, et l'émanciper des administrations locales jugées fluctuantes et incompetentes. Discours du parti colonial et discours pour la science coloniale se renforcent et se mêlent: mêmes promesses lointaines, même impératif d'engagement continu et patient de l'Etat.

C'est autour de la question de l'agriculture coloniale que l'alliance entre les scientifiques et le lobby colonial est la plus nette. En mars 1918, l'Union Coloniale Française organise un "Congrès d'Agriculture Coloniale" en vue de définir les objectifs et les moyens nouveaux du développement agricole des colonies. Ouvert par le président de la République, il rassemble, outre des administrateurs et des politiques, les principales figures de la science coloniale dans ses applications à l'agriculture. Parmi les scientifiques, de nombreux professeurs du Muséum sont présents, dont le minéralogiste Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Abel Gruvel (pêches coloniales) et Auguste Chevalier (botanique coloniale, nommé chef du service agricole de l'Indochine de 1917 à 1919), directeurs de laboratoires financés par le ministère des colonies "près le Muséum" participent également aux travaux, ainsi que le chimiste et botaniste Emile Perrot, professeur à la faculté de pharmacie. De nombreux agronomes coloniaux liés au jardin de Nogent sont aussi présents, dont le directeur Emile Prudhomme. Le jardin de Nogent et son école d'agronomie coloniale, créés au début du siècle, Nogent n'est pas un centre d'enseignement et de recherche proprement scientifique, mais vise plutôt l'encadrement de la production: il forme en particulier les agronomes des services agricoles coloniaux. Cette structure rattachée au ministère des colonies y jouera un rôle croissant dans la définition de la politique agricole.

Les conclusions du congrès se résument en deux mots d'ordre: 1/ La production agricole est la raison d'être des colonies; 2/ Seule la science peut piloter l'agriculture coloniale. Il faut donc développer une véritable recherche agronomique dans chaque colonie, en former les spécialistes et coordonner les recherches touchant les différents produits coloniaux en métropole. Ce congrès donne naissance à une nouvelle section de l'Union Coloniale, le "Comité d'Action Agricole Colonisatrice" chargé de veiller à la mise en œuvre de ces vœux. En mars 1921, Albert Sarraut, leader du parti colonial nommé ministre des colonies en 1920, présente à la chambre un plan de "mise en valeur des colonies françaises" intégrant les directives du congrès<sup>19</sup>. En février 1921, il institue une commission chargée d'établir un projet de structure centrale de direction des

---

<sup>17</sup> Sur la guerre et l'émergence de la mise en valeur: Marc Michel, *L'appel à l'Afrique. Contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF. 1914-1919*, Paris, Presse de la Sorbonne, 1982.

<sup>18</sup> René Chudeau, "Le rôle économique de nos colonies pendant et après la guerre", in volume des conférences de l'Association Française pour l'Avancement des sciences, 1918 ; *Nos richesses coloniales*, conférences du Muséum, Paris, Challamel, 1918

<sup>19</sup> Sarraut (Albert), *La mise en valeur des colonies françaises*, Payot, 1923. "La colonisation, soutient-il, ne peut se passer de l'aide scientifique. Et il apparaît désormais indispensable dans chaque colonie, d'organiser fortement, durablement, sur des bases solides et logiques, avec les méthodes, le personnel et le matériel nécessaires, le concours de la technicité scientifique à l'œuvre d'exploitation économique"(p 342). La précision des objectifs de Sarraut concernant la science coloniale peut être liée à son contact avec le botaniste Auguste Chevalier qu'il avait chargé de la direction de l'agriculture en 1917-1918 alors qu'il était gouverneur général de l'Indochine. Ils avaient alors créé l'Institut Scientifique de Saïgon.

recherches coloniales. Le "Comité Supérieur de la Recherche Scientifique Coloniale" projeté devait assurer la coordination et le financement des recherches, ainsi que l'organisation de la formation des chercheurs<sup>20</sup>. Ce projet novateur fut abandonné : trop centralisateur aux yeux des administrations locales, et trop éloigné de l'objectif agricole<sup>21</sup> selon les agronomes locaux et de Nogent. Quelles sont donc les créations effectives, et quels styles de recherche ( donc quels centres de pouvoir) sont-il privilégiés?

Concernant la science nationale, l'après-guerre voit plutôt l'avènement des "offices" de recherche appliquée<sup>22</sup> que la rénovation tant invoquée de la recherche universitaire<sup>23</sup>. De même, dans le champ de la science coloniale que nous avons étudié<sup>24</sup>, c'est l'agronomie qui s'institutionnalise avec des buts pratiques d'encadrement de la production. En effet, dans chaque colonie, un service agricole est créé ou renforcé en moyens et en personnel. Dans chaque Fédération (Afrique Occidentale Française, Afrique Equatoriale Française, Madagascar et dépendances, Indochine), les services agricoles sont renforcés et épaulent les services locaux. De coûteuses "stations expérimentales" sont créées et supplantent les anciens "jardins d'essais". Des "jardins d'essais" aux "stations expérimentales", il y a plus qu'une subtilité de langage. Sur le plan économique, ces stations, spécialisées dans l'étude de la plante d'exportation la plus adaptée à chaque région, participent à la politique de spécialisation agricole de chaque colonie dans un faible nombre de productions, la "division méthodique du travail" résolument prônée par le plan Sarraut. Sur le plan de la pratique scientifique la nouveauté réside dans l'expérimentation quantifiée sur de grandes parcelles, et dans les techniques de sélection variétale. Sur le plan théorique, cela s'accompagne de l'abandon de l'acclimatation au profit d'un savoir agronomique inspiré de la génétique mendélienne<sup>25</sup>.

L'école et le jardin de Nogent fusionnent en un " Institut National d'Agronomie Coloniale" (on notera INAC) qui se renforce de trois chaires. Plus attaché à l'encadrement de l'agriculture qu'aux recherches spéculatives, l'INAC de Prudhomme imprime son "style" à la nouvelle Direction économique du ministère. Assurant la formation des experts recrutés par les services coloniaux et la tutelle de ces derniers par son influence au ministère, l'INAC est la clé de voûte des créations et réorganisations de l'immédiat après-guerre. Dans un climat de compétition institutionnelle extrêmement féroce, les conquêtes de cet "axe agro-administratif" se réalisent au détriment des chercheurs de l'Université et surtout du Muséum, rival de Nogent pour la légitimité d'un pouvoir d'expertise auprès du ministère des colonies<sup>26</sup>. Ceux-ci prônaient le soutien d'une science coloniale plus dégagée des impératifs de production à court terme, plus autonome, pratiquée par des spécialistes formés à la recherche de laboratoire et non à l'INAC dont ils déprécient le niveau

---

<sup>20</sup> "Archives" de l'IRAT(avenue de la belle Gabrielle, Nogent/Marne, sur le site de l'ancien jardin de Nogent), dossier "organisation des recherches". Le comité devait comprendre six sections: Zoologie, botanique, géologie, agronomie, médecine et lettres.

<sup>21</sup> Le projet prévoyait cinq sections: zoologie, botanique, agronomie, géologie et médecine, l'agronomie n'y apparaît donc pas prioritaire. "Archives" de l'Institut de Recherche Agronomique Tropicale, conservées à la bibliothèque, à Nogent sur le site du jardin colonial

<sup>22</sup> Tel l' "Office National de la Recherche Scientifique Industrielle et des inventions" créé en 1922. cf Jean-François Picard, La République des savants, Paris, Flammarion, 1990:43-49

<sup>23</sup> Dominique Pestre, Physique et physiciens en France, 1918-1940, Ed. des Archives Contemporaines, 1984.

<sup>24</sup> C'est à dire les recherches plus ou moins liées aux productions coloniales: botanique, zoologie, génétique, chimie, phytopathologie et entomologie agricole, pédologie, agronomie, etc

<sup>25</sup> Une étude plus détaillée de cette mutation est présentée dans notre mémoire

<sup>26</sup> Limoges (1981), et Headrick(1988), op. cit.

scientifique. Au Muséum, une chaire des pêches coloniales est tout de même créée pour Gruvel, sur fonds de concours du ministère des colonies, qui institue aussi une maîtrise de conférence de botanique coloniale à la Sorbonne<sup>27</sup>. Par contre, outre-mer, la seule création conforme aux exigences et intérêts de ce second axe "scientifique" est l'Institut Scientifique de Saïgon fondé en 1918 par Albert Sarraut et le botaniste Auguste Chevalier, comportant, en plus de l'agronomie, des programmes de recherche fondamentale. Mais, on verra que cet Institut sera prématurément supprimé... Comment expliquer la victoire de l'INAC et de ses priorités?

Au sein du Comité d'Action Agricole Colonisatrice, la question du style de science à mettre en œuvre pour la mise en valeur est également posée, de façon indirecte vers 1920, alors que le comité échauffe un plan d'organisation des services agricoles coloniaux et aiguillonne les pouvoirs publics. Partisans d'un style plus "scientifique", l'agronome Main et le botaniste Chevalier proposent de distinguer, dans chaque service agricole colonial, un service d'applications et un service de recherches. Ils envisagent de plus pour ces derniers une direction parisienne centralisée et un rattachement à l'administration locale: un Conseil Scientifique et Technique répartissant les crédits issus de taxes à créer sur les denrées tropicales. L'enjeu de la centralisation préconisée est la substitution d'un jugement par les pairs à la logique de la production: ce sera un leitmotiv des revendications des scientifiques coloniaux. En l'absence de Prudhomme — occupé lui aussi à organiser les services agricoles, mais directement au sein de la direction économique du ministère —, les vues de Main et Chevalier remportent l'adhésion du CAAC.

Mais, malgré les multiples pressions du Comité et la rédaction d'un projet de loi au cours de 1920<sup>28</sup>, une telle autonomisation de la recherche agronomique ne vit pas le jour. Pourquoi cet échec alors que le Comité d'Action Agricole Colonisatrice était parvenu à ses fins sur d'autres questions, grâce à sa compétence et à l'efficacité de ses pressions? Des services de recherche séparés et dirigés par une commission d'experts auraient dessaisi l'INAC d'une partie de la mission de recherche-développement qu'il revendique. De plus, selon Chevalier, ces services auraient recruté du personnel de laboratoire recruté à l'université ou au Muséum, plutôt que des agronomes... On comprend donc l'hostilité de l'INAC, qui met alors son veto au projet au niveau de la direction économique. De leur côté, les services agricoles et les gouverneurs locaux refusent de déconnecter la recherche et leurs priorités agricoles et s'opposent vivement à toute autonomisation centralisatrice. "on ne nous a pas demandé de faire de la science, mais de produire" déclare ainsi Yves Henry, chef du service agricole de l'AOF<sup>29</sup>. Muté ensuite en Indochine, il joindra les actes à la parole: en 1924, jugé inapte à soutenir la production, l'Institut Scientifique de Saïgon est transformé en un établissement de recherche-développement<sup>30</sup>.

Peut-être aussi qu'hormis le Comité, le parti colonial, en pleine gestation du "plan Sarraut" s'est-il peu mobilisé, ayant d'autres priorités que la recherche scientifique. De plus, si les intérêts coloniaux sont prêts à soutenir les scientifiques dans leurs revendications pour un effort étatique,

---

<sup>27</sup> Le physiologiste Raoul Combes en assure la direction. Combes sera le premier directeur de l'ORSTOM de 1943 à 1956.

<sup>28</sup> Pour les débats, les projets et les actions du CAAC voir: Archives Nationales, Section Outre-Mer (noté ANSOM), fonds Comité de la France d'Outre-Mer (CFOM), Cartons 7,8,18,19 et 277.

<sup>29</sup> Yves Henry, "Comment l'AOF organise la production de ses matières premières", XI<sup>ème</sup> congrès international d'agriculture, Paris, librairie agricole, 1923, t II: 368-382 (Citation p 382).

<sup>30</sup> Nommé "Institut de Recherches Agronomiques et Forestières de l'Indochine".

ils sont hostiles à l'institution de taxes sur les denrées coloniales. La science procède pour ceux-ci de la même rhétorique que les investissements d'infrastructures de transport: celle de l'engagement de l'Etat. Sauf quelques unes en Indochine, les sociétés coloniales, plus souvent commerciales qu'agricoles, sont peu perméables à l'innovation, contrairement à leurs rivales britanniques, et surtout néerlandaises. Ainsi, comme pour la science nationale, c'est l'attentisme du privé qui poussera les pouvoirs publics à soutenir la science. Plus tard, en 1926, un autre projet de taxes pour la recherche coloniale, limité cette fois au financement des laboratoires métropolitains est présenté par l'Académie des Sciences Coloniales<sup>31</sup>. Il aboutit en 1928, à la mise en place d'une "commission de répartition" présidée par Alfred Lacroix. Mais celle-ci est alimentée par les subventions des gouvernements coloniaux et non par des taxes.

### III - L'ENTRE-DEUX-GUERRES : MYTHES ET REALITES DE L'EMERGENCE D'UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE COLONIALE.

Après son retour d'Indochine en 1918, Auguste Chevalier déploie une grande activité pour le développement de la botanique appliquée à l'agriculture coloniale et ambitionne un rôle dirigeant dans la science coloniale. Ses initiatives débouchent sur la fondation en 1925 d'un nouveau groupe promoteur d'une colonisation scientifique, l'Association Colonies-Sciences<sup>32</sup>. Les principaux objectifs de l'association sont la fédération des laboratoires coloniaux ( en particulier pour la documentation) et leur liaison avec les intérêts agricoles, la formation de spécialistes, ainsi qu'une "action sur les gouvernements pour les amener à considérer qu'ils ont le devoir de créer, aussitôt qu'il sera possible, des Instituts scientifiques largement dotés et outillés, analogues à ceux de Java"<sup>33</sup>. Tout comme le Comité d'Action Agricole Colonisatrice, Colonies-Sciences réalise la confluence de différents milieux: des administrateurs, des personnalités du parti colonial telles le président Adolphe Messimy<sup>34</sup>, des financiers et entrepreneurs coloniaux<sup>35</sup>, et les principaux techniciens et scientifiques intéressés à l'agriculture aux colonies, depuis les professeurs du Muséum à ceux de l'INAC. Mais Chevalier (secrétaire) et Perrot (Vice-Président) sont aux commandes et imposent leurs vues. Sous leur impulsion, ainsi que celle de Messimy, l'organisation des recherches coloniales devient le principal cheval de bataille de l'association.

En décembre 1926, l'entomologiste Paul Vayssière<sup>36</sup> présente au bureau de Colonies-Sciences un projet d'organisation de la protection des cultures à l'échelle de tout l'empire, prévoyant de concentrer les recherches et les services exécutifs dans des "stations centrales" parisiennes à

---

<sup>31</sup> Le projet est défendu par le secrétaire perpétuel Bourdarié, sans doute à l'initiative de son ami Auguste Chevalier. Archives de l'Académie des sciences d'Outre-mer, fonds Paul Bourdarié, dossier 43 : " Chevalier".

<sup>32</sup> Les archives de cette association m'ont été aimablement données par M Cervoni, parent du directeur de l'association, Maurice Martelli. Elle seront versées aux Archives Nationales et compléteront le fonds ORSTOM: F 17 bis 90.17. Nous noterons dorénavant "fonds Cervoni".

<sup>33</sup> Discours du président Messimy à la première assemblée générale du 23-4-1925. Actes et Comptes-Rendus de l'Association Colonies-Sciences (désormais noté ACR),1925: 8

<sup>34</sup> Ainsi que les gouverneurs généraux Roume et Angoulvant, qui après leur retraite comptent parmi les chefs de file du parti colonial. Messimy fut ministre des colonies en 1911, général pendant la guerre, et président de la commission des colonies au Sénat de 1926 à 1931.

<sup>35</sup> Tels Le Neveu, Du Viviers de Streel, Fontaine, Waddington, Hisch

<sup>36</sup> Professeur à l'INAC et sous directeur de la station d'entomologie de Paris à l'Institut National Agronomique.

l'INAC ou à l'Institut National Agronomique<sup>37</sup>. Une telle centralisation technocratique, rappelons-le, aurait permis aux scientifiques et techniciens de contourner les pouvoirs locaux et de mettre directement leur compétence en action<sup>38</sup>. Mais c'est encore insuffisant aux yeux de Perrot et Chevalier, qui proposent d'étendre le projet à l'ensemble de la formation supérieure et des recherches coloniales, qui seraient placées sous l'autorité du ministère de l'Instruction Publique, et non au ministère des colonies<sup>39</sup>. En bref et plus prosaïquement, outre la centralisation proposée par Vayssière qui met hors-jeu les services locaux, ceux-ci prônent une tutelle de l'Instruction Publique afin d'écartier l'INAC, qui serait en position dominante dans toute organisation réalisée sous l'autorité du ministère des colonies. Ainsi, Messimy, reprenant ces thèses, écrit-il au ministre des colonies: "il ne s'agit pas seulement de technique mais aussi de science proprement dite (...il est donc inutile de) prévoir la constitution à Nogent d'un Institut de Recherches Scientifiques Coloniales, qui serait le pendant et la réplique de l'Université, du Muséum"<sup>40</sup>.

Malgré de nombreuses démarches et interventions de Messimy au Sénat<sup>41</sup>, le ministère des colonies se contenta de créer les stations préconisées par Vayssière ... à l'INAC. Aucune "organisation d'ensemble" ( il faut en fait comprendre par là "organisation non limitée à l'agronomie, à vocation plus scientifique que technique contrôlée par l'Instruction Publique"! ) ne verra le jour, du fait du refus du ministère des colonies de céder une parcelle de ses prérogatives à l'Instruction Publique, et à cause de l'opposition locale à une science qui ne soit pas appliquée aux problèmes définis par l'administration.

D'ailleurs, étant donné l'organisation administrative de l'empire, une centralisation des recherches à l'Instruction publique pouvait à juste titre sembler irréaliste, d'autant plus que dans chaque colonie, on rencontrait sur le terrain des problèmes spécifiques, ne pouvant se réduire à l'apparente unité d'un "milieu tropical"<sup>42</sup>. De plus, un tel projet, alors que la science "nationale" n'avait pas encore son "plan Perrin" (système de bourses pour les chercheurs mis en place en 1930 et étape importante dans l'organisation de la science nationale)<sup>43</sup>, était sans doute prématuré. Même avorté, ce projet, après celui de 1921, tend à montrer qu'une "organisation d'ensemble" de la formation et de la recherche fut pensée de façon plus précise et plus précoce pour l'empire que pour la France, car elle fut l'argument rhétorique de scientifiques luttant contre la vision techniciste de la science qui prédominait au ministère des colonies.

---

<sup>37</sup> Paul Vayssière, "les ennemis des cultures coloniales", ACR, 1927:100-110. Il s'agit de stations d'entomologie et de phytopathologie.

<sup>38</sup> Cet aspect des relations entre scientifiques et administrations locales, est analysé, dans la lignée de Bruno Latour, par Jean-Pierre Dozon dans le cas des pastoriens: "Quand les pastoriens traquaient la maladie du sommeil", Sciences Sociales et Santé, III, n°3-4 (novembre 1985):27-56

<sup>39</sup> Un tel projet (création d'une section coloniale à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes), présenté par Emile Perrot, avait été voté au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique aux Colonies en 1924. ANSOM, CFOM 277

<sup>40</sup> ACR,1929: 207

<sup>41</sup> On a un aperçu de ces démarches en consultant -la série des réunions du bureau de Colonies-Sciences de 1926 à 1931. "Fonds" Cervoni, Minutier. -La lettre de Messimy au ministre, en date du 2-7-1929, ACR,1929:206-210. Et la réponse de celui-ci, ACR,1930:74-75. -Les interventions de Messimy au sénat à l'occasion des discussions annuelles du budget des colonies: budget 1927, séance du 15-12-1926; budget 1930, séance du 25-3-1930.

<sup>42</sup> Ainsi, Carde, gouverneur général de l'AOF, manifesta-t'il vers 1927 son refus d'un "asservissement aux conclusions d'un théoricien ne relevant que d'un conseil de perfectionnement composé d'ignorants et de camarades" ( il s'attaque au conseil métropolitain assurant la tutelle scientifique des stations expérimentales des colonies). Archives de l'IRAT, dossier "organisation des recherches"

<sup>43</sup> Picard (1990), op. cit.:34-39.



Pour imposer une telle "organisation d'ensemble", Colonies-Sciences cherche alors à acquérir une plus large représentativité en enrôlant de nouvelles disciplines<sup>44</sup>. A l'occasion de l'exposition coloniale de 1931, l'association organise une sorte d'Etats Généraux de la science coloniale. Ce "Congrès des Recherches Scientifiques Coloniales", présidé par Lacroix, Mangin (directeur du Muséum) et Mesnil (chercheur à Pasteur), dresse le bilan par discipline des réalisations et des revendications. La discussion finale aborde longuement la question du rôle du ministère de l'Instruction Publique. S'opposant à Henry Hubert (géologue et météorologue disciple de Lacroix, mais aussi fonctionnaire formé à l'Ecole d'administration coloniale) qui proposait un engagement accru du ministère des colonies, Perrot pose le principe que "quelles que soient les formes d'institutions envisagées, elles doivent être en liaison définitive avec le Ministère de l'Instruction Publique"<sup>45</sup>. A l'initiative du directeur de l'enseignement supérieur Cavalier, on finit par s'accorder sur l'idée d'un "Office des Recherches Scientifiques Coloniales". Celui-ci serait rattaché au ministère des colonies — liaison conférant l'indispensable autorité sur les gouvernements locaux —, mais doté de l'autonomie financière, garante de stabilité. Le rapport final charge cet office, 1/ de donner l' "impulsion nécessaire aux services scientifiques de la France d'Outre-mer", 2/ d'exercer un contrôle assurant la pérennité des programmes, et 3/ d'assurer la publication des travaux<sup>46</sup>. Ce projet est plus timide que les ébauches de 1921 et 1926: il ne prévoit pas une réelle direction des recherches, et ne comprend pas la formation. L'idée de Cavalier de faire de l'office une caisse de répartition analogue à la Caisse des Recherches Scientifiques, ce qui lui aurait donné les moyens d'une coordination effective, est abandonnée dans le rapport final. S'ils revendiquent des moyens supplémentaires, un rôle central de l'Instruction Publique aux colonies, et une coordination — illusoire vues les rivalités à l'œuvre —, les scientifiques coloniaux sont dans leur majorité réticents à marchander leur autonomie. "Il n'est pas question de diriger les travaux, précise-t-on, il n'est question que de centraliser les renseignements"<sup>47</sup>.

Après l'optimisme de l'exposition coloniale, la récession affecte les économies coloniales et conduit à la compression des crédits de la recherche. L'heure n'est donc pas aux créations; les promoteurs d'"une vraie Science coloniale" s'emploieront plutôt à préserver les acquis, en multipliant les incantations scientifiques face à la crise. Le redémarrage économique et l'arrivée du gouvernement plus "dépendant" du Front populaire, qui instaure un secrétariat d'Etat à la recherche scientifique, constituent une conjoncture favorable à l'avancée des revendications organisatrices de Colonies-Sciences. Ses membres saisissent alors le secrétaire d'Etat Jean Perrin de la question de l'organisation des recherches coloniales<sup>48</sup>. Marius Moutet, ministre des Colonies et Jean Perrin chargent Henry Hubert d'examiner "les conditions suivant lesquelles cette recherche pourrait être organisée aux colonies"<sup>49</sup>. Hubert anime alors un embryon de service de la recherche scientifique au ministère, mais sans moyen particulier. Pour résoudre, l'apparente

---

<sup>44</sup> Autres que liées aux productions agricoles: la médecine (dès 1925), la géodésie (représentée au congrès mais semble-t-il sans adhésions à Colonies-Sciences), la géologie, la météorologie, l'éthnologie...

<sup>45</sup> "Fonds Cervoni". Congrès des Recherches Scientifiques Coloniales. Procès verbal de la séance du 10 oct, après-midi.

<sup>46</sup> ACR, 1932:179-183

<sup>47</sup> "Fonds Cervoni". Congrès des Recherches Scientifiques Coloniales. Procès verbal de la séance du 10 oct, après-midi.

<sup>48</sup> Rapport sur l'activité de l'Association Colonies-Sciences en 1936, ACR,1937:169-176; voir aussi pour une intervention indirecte: AN, F 17 17462, papiers du secrétariat d'Etat à la recherche scientifique. Lettre de Gaston Doumergue, président de la Conférence Française des Associations Coloniales (dont Colonies-Sciences fait partie), à Perrin en date du 24-2-1937, "Sur l'insuffisante préparation des territoires de la France d'outre-mer à l'éventualité d'un conflit international" et la question de la mobilisation scientifique.

<sup>49</sup> Archives de l'Académie des Sciences, Correspondance d'Alfred Lacroix, Lettre de H Hubert à Lacroix du 21 nov 1936.

opposition entre la science "pure" (celle qui s'organise en métropole sous l'égide de l'Université), et la science "appliquée" (qui constitue l'essentiel de la science coloniale), Perrin imagine le terme de "science dirigée" et projette de mettre en place une direction commune pour ces deux types de recherches<sup>50</sup>.

Dans cette nouvelle effervescence l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux est fondée. Très différente de Colonies-Sciences, cette association est "une espèce d'amicale, de syndicat"<sup>51</sup>, uniquement composée de scientifiques coloniaux et visant à les représenter dans les instances qui devaient se créer. Ce groupe est dominé par les assistants et les professeurs du Muséum, qui tentent ainsi de donner une représentativité au style naturaliste de la recherche coloniale.

En septembre 1937, à l'occasion de l'exposition universelle, les ministères des colonies et de la recherche organisent avec Colonies-Sciences un "Congrès de la Recherche Scientifique dans les Territoires d'Outre-Mer". Ce congrès déborde largement le noyau de Colonies-Sciences, et vient en fait consacrer un décret signé le jour de la clôture. Par rapport au congrès précédent, il marque un élargissement des disciplines, réparties en sept sections<sup>52</sup>, et des participants, malgré l'absence de la médecine coloniale tenant son propre congrès. Les travaux du congrès constituent un volumineux bilan de l'état des recherches scientifiques coloniales et des revendications de chaque domaine. Le premier principe exprimé dans le rapport général de H Hubert<sup>53</sup> consiste en la création d'un "Comité consultatif des recherches scientifiques de la France d'outre-mer" auprès du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique (CSRS). Ce comité, institué le jour même par décret<sup>54</sup>, est chargé par le congrès d'"homologuer et de coordonner le programme de recherches", d'attribuer les ressources nécessaires à ce programme en répartissant les fonds de la caisse des recherches coloniales<sup>55</sup>, et d'"étudier le statut des cadres scientifiques coloniaux et donner un avis sur leur recrutement et leur avancement". Avec la notion de programme de recherche et une coordination plus que formelle puisque sanctionnée par l'allocation de ressources (tâche effectivement prévue par le décret) et par la gestion des carrières, ce congrès témoigne d'une évolution par rapport à 1931<sup>56</sup>. Le comité de la France d'outre mer auprès du CSRS, se réunira à la fin de 1938<sup>57</sup>, mais il n'aura pas le temps de mettre un programme en œuvre avant la guerre.

---

<sup>50</sup> Pour ce problème voir: Alfred Lacroix, "Pour une organisation des recherches scientifiques dans nos territoires d'outre-mer" (extrait de la séance publique de l'Académie des sciences du 2 déc 1936), ACR,1937:21-25; Noël Bernard (directeur des Instituts Pasteur d'Indochine), "Au sujet de l'organisation des recherches scientifiques aux colonies", ACR,1937:12-17.

<sup>51</sup> Entretien avec Théodore Monod, professeur honoraire au Muséum, qui en fut le fondateur, avec ses amis du Muséum P Budker, G Petit, P Rode et J Trochain ainsi que M Roubault de la faculté. Cette association publia un "Bulletin de l'association des chercheurs scientifiques coloniaux".

<sup>52</sup> Le comité d'organisation comportait, outre Alfred Lacroix (président), Henry Hubert (secrétaire général) et Maurice Martelli (directeur de Colonies-Sciences, trésorier), les présidents des sept sections: Auguste Chevalier (Botanique appliquée); Abel Gruvel (Zoologie pure et appliquée); Charles Jacob (Géologie, minéralogie, géographie physique et pédologie); Charles Maurain (Physique du globe); Général Perrier (Géodésie, astronomie géodésique, photogrammétrie et cartographie); Emile Perrot (Chimie des végétaux); Paul Rivet (Ethnologie). Maurain et Perrier n'étaient sans doute pas membres de Colonies-Sciences.

<sup>53</sup> Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'Outre-mer, Paris, Association Colonies-Sciences, 1938: 45-53. Le "fonds Cervoni" contient le compte rendu détaillé de la discussion du rapport.

<sup>54</sup> Décret du 25-9-1937.

<sup>55</sup> Instituée en 1928, comme nous l'avons signalé, et fonctionnant tant bien que mal.

<sup>56</sup> Est-ce le signe d'une réelle avancée de l'idée d'une coordination scientifique parmi les chercheurs ou bien sont-ils dépassés par le mouvement qu'ils alimentaient pour développer leurs domaines? Hubert est un scientifique, mais aussi un fonctionnaire colonial, et il est difficile d'assurer que sa vision technocratique de la science était partagée par les universitaires...

<sup>57</sup> La composition et les travaux de la première réunion sont publiés dans le Bulletin de l'association des chercheurs scientifiques coloniaux, n° 5-6, Oct 1938-janv 1939.

Perrin projetait aussi d'instituer une section coloniale à la Caisse Nationale des Sciences, il n'en aura guère le temps. Ces projets, s'ils ne se sont pas concrétisés, marquèrent néanmoins la réussite de Colonies-Sciences dans sa stratégie d'intégration de ses revendications dans le mouvement général d'organisation de la science française. Alors que l'office de 1931 devait être rattaché aux Colonies, c'est sous l'autorité de l'Instruction Publique que les recherches coloniales basculent (sur le papier) en 1937. Mais, parallèlement au vœu concernant le Comité, le congrès réclamait le renforcement de l'embryon de service scientifique de Hubert au ministère des colonies. Ces deux tendances s'avèreront incompatibles...

#### IV - LA CREATION DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE COLONIALE.

Dans la France mutilée de Vichy et malgré le relâchement des liens avec les colonies, c'est plus que jamais par l'Empire que l'on cherche le salut. On pressent que dans le nouvel ordre économique à venir, la France n'aura plus la liberté de se replier sur son empire, d'où la nécessité de redéployer l'économie des colonies, pour affronter la concurrence mondiale. Le plan décennal (1942-1952) du gouvernement technocratique de Darlan se veut résolument impérial et modernisateur<sup>58</sup>. Il prévoit en particulier 57 millions de francs pour l'effort scientifique des colonies (sur 8 milliards pour l'ensemble des dépenses pour l'empire). La période est donc favorable au développement de la science coloniale. D'autant plus que l'aspect "appliqué" de la science coloniale correspond aux vues du régime de Vichy qui menait une gestion utilitariste du CNRS, et qu'il convenait de barrer la route aux missions allemandes à prétexte scientifique dans les colonies françaises.

En 1941, le groupe de chercheurs du Muséum qui avait été à l'origine de l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux de 1937 obtient pour le professeur Jeannel, la création d'une "Direction des recherches scientifiques" au secrétariat d'Etat à la Marine et aux Colonies de l'amiral Platon<sup>59</sup>. Spécialiste des insectes Est-africains, de biospéléologie et de la biogéographie des îles australes, Jeannel connaît peu les milieux coloniaux et les questions de développement colonial. Mais ses contacts privilégiés avec la Marine depuis sa mission à bord du Bougainville<sup>60</sup> expliquent la confiance de Platon<sup>61</sup>. Titulaire de la chaire d'entomologie, Jeannel était très marqué par le style naturaliste de recherche de collecte. Son amitié avec d'autres professeurs<sup>62</sup> "le

---

<sup>58</sup> R.F. Kuisel, "Vichy et les origines de la planification économique (1940-1946)", *Le mouvement social*, n°98 (janv-mars 1977): 77-102; Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français*. Paris, Albin Michel, 1984:337-342. Marseille montre par exemple que Vichy envisage résolument l'industrialisation des colonies

<sup>59</sup> En 1940, le v.a. Charles Platon est nommé secrétaire d'Etat aux Colonies dans le gouvernement du maréchal Pétain. Témoinant de vifs sentiments anti-gaullistes et anti-britanniques, il est partisan d'une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie et propose la reconquête des colonies d'Afrique équatoriale qui ont rallié de Gaulle. En avril 1942, il devient secrétaire d'Etat auprès de Pierre Laval qui vient de reprendre le pouvoir, et est chargé de la coordination des forces armées. Lors du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 septembre 1942, il est partisan d'une alliance avec l'Allemagne et s'oppose à l'amiral Auphan qui est favorable à un arrêt des combats entre Français et Américains. Charles Platon est éliminé du gouvernement en mars 1943 par Pierre Laval. Il se rapproche alors des ultras de la collaboration, (Marcel Déat, Fernand de Brinon). Assigné à résidence dans son domicile en Dordogne, le 18 août 1944, il est capturé par un maquis FFI et exécuté. J.-M. Van Hille, *Le vice-amiral Platon ou les risques d'un mauvais choix, 1886-1944*, Estadens, Pyrè Graph, 2003 (N.D.E.)

<sup>60</sup> Jeannel (René), *Au seuil de l'antarctique*, Edition du Muséum, PUF, 1941. La mission date de 1938.

<sup>61</sup> Aimable témoignage écrit de R Paulian. Paulian était le collaborateur de Jeannel au laboratoire d'entomologie du Muséum autour de 1940, il assura par la suite le premier enseignement d'entomologie tropicale de l'ORSTOM, en 1947.

<sup>62</sup> Les professeurs Urbain, Arambourg, Heim et Humbert, mais semble-t-il, pas Chevalier qui n'était pas membre de l'Association des chercheurs scientifiques coloniaux.

plaçait au centre d'un groupe qui rêvait d'un renouveau du Muséum, après sa demi-éclipse du début du siècle<sup>63</sup>. En somme, c'est à ce groupe qu'est accordé le privilège de diriger les recherches coloniales selon ses vues<sup>64</sup>. Les premières subventions vont aux amis du Muséum (Urbain, Vayssière) qui est placé au centre du dispositif<sup>65</sup>. Au départ, le service ne dispose que de peu de moyens et n'emploie que trois personnes, de plus les gouvernements coloniaux ont des vellétés d'autonomie. Jeannel doit faire appel à Maurice Martelli, directeur de Colonies-Sciences pour épauler son service<sup>66</sup>. Jeannel et ses amis, envisagent alors une structure plus importante, homologue colonial du CNRS: un "Centre Colonial de la Recherche Scientifique"<sup>67</sup>.

Dès la fin 1941, le directeur du CNRS, Charles Jacob, s'oppose au projet: "L'esprit de corps au mauvais sens du terme, ne conseille t'il point d'avoir dans chaque ministère, dans chaque caste (...) un appareil administratif complet, un service central de recherche interposé?"<sup>68</sup>. Après avoir vainement tenté de dissuader l'amiral Platon, il écrit à Darlan en mars 1942, lui demandant de confirmer la mission générale du centre: coordonner les recherches "dans tous les domaines de connaissance"<sup>69</sup> : "Il faudrait que ne s'individualisent pas trop les directions de recherches existant ailleurs, et surtout que n'en naissent pas de nouvelles indépendantes, par exemple au ministère des colonies (...) c'est essentiel si l'on veut sortir des désordres du passé. Le centre est parfaitement outillé pour assurer toutes les liaisons nécessaires et aider, en particulier, l'effort colonial"<sup>70</sup>. Darlan tranche alors en faveur du CNRS: "aucun centre de recherche ou organisme similaire dépendant directement ou indirectement de vos services ne pourra être créé sans mon autorisation préalable" prescrit-il à ses ministres<sup>71</sup>. Jacob propose d'instituer une section coloniale au sein du CNRS. Mais Laval, le successeur de Darlan à partir d'avril 1942 laissera s'individualiser une direction des recherches au ministère des colonies. A la fin de 1942, Jacob se rend en Afrique du Nord pour y affirmer la présence du CNRS et devancer Jeannel.

Essayons d'éclairer cette querelle. L'opposition de Jacob ne reflète nullement une indifférence pour les recherches Outre-mer, puisqu'il dirigea le service géologique de l'Indochine de 1918 à 1922 et fut l'un des premiers membres de Colonies-Sciences. On a évoqué plus haut comment le groupe Perrot-Chevalier-Messimy, dirigeant Colonies-Sciences s'était tourné, autour de 1927-1931, vers l'Instruction Publique, sous couvert d'un "plan d'ensemble", afin de promouvoir "une vraie Science pour l'empire", face à l'axe technique dominant au ministère des colonies. En s'opposant à la sécession, Jacob, membre précoce de Colonies-Sciences, ne faisait que prolonger l'intégration de la science coloniale à la science nationale amorcée avec le Comité de la France

---

<sup>63</sup> René Paulian, lettre.

<sup>64</sup> Jeannel expose sa conception sur la forme et la fonction de la science aux colonies dans une note (s.d. 1943) : La recherche scientifique coloniale. F 17 bis 90.17, fonds ORSTOM, article 38.

<sup>65</sup> "Fonds Cervoni", dossier "relations Colonies-Sciences — ORSC".

<sup>66</sup> Ibid. Colonies-Sciences assurera le service de documentation, ainsi qu'un travail officieux de liaison avec les colonies, notamment en Afrique du Nord, peut-être pour devancer le CNRS dans l'établissement de relations avec celle-ci...L'association gérait aussi un compte alimenté par le secrétaire d'Etat pour le service, lui donnant ainsi un semblant d'autonomie financière.

<sup>67</sup> Nommé aussi "Institut Colonial des Recherches Scientifiques". On en trouve un projet de décret dans AN F 17 13358, dossier "recherche scientifique aux colonies".

<sup>68</sup> Charles Jacob, "Exposé sur la recherche scientifique dans les colonies", Académie des sciences coloniales, séance du 21 nov 1941.

<sup>69</sup> Loi du 10 mars 1941, réorganisant le CNRS selon les vues de Vichy

<sup>70</sup> Lettre à la présidence du conseil, 3 mars 1942. AN F60 609. L'épisode est relaté par Picard, op. cit., p79-81.

<sup>71</sup> Circulaire n° 1577 SG (Cabinet) du 16 mars 1942. AN F60 609.

d'outre-mer auprès du CSRS<sup>72</sup>. La création d'un organisme rattaché au ministère des colonies n'était donc pas nécessairement dans la lignée de 1937, la filiation n'est pas directe<sup>73</sup>. C'est l'intervention du "groupe Jeannel", étranger à Colonies-Sciences, qui, s'appuyant sur la méfiance du ministère des colonies face au CNRS lié à l'Instruction Publique, emporte la décision. Notons que cette opération renforce le poids du Muséum, peu influent au CNRS, dominé pour la biologie par le professeur Grassé de la Sorbonne, l'ennemi personnel de Jeannel et du Museum<sup>74</sup>.

Cet organisme rattaché au ministère des colonies prendra d'abord le nom de "Service de Recherches Scientifiques Coloniales" (décret du 11 juin 1942), puis d' "Office de la Recherche Scientifique Coloniale" (loi du 11 octobre 1943 et décret d'application du 14 octobre). Celui-ci est doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, son conseil d'administration est tout de même présidé par le directeur du CNRS. Après la démission de Jeannel, Raoul Combes, bien introduit au Centre est nommé à la direction de l'ORSC, en signe de réconciliation<sup>75</sup>. Bien que biochimiste, Combes animait depuis 1921 la maîtrise de conférence de botanique coloniale de la Sorbonne<sup>76</sup>, et compte parmi les premiers membres de Colonies-Sciences, qui sera largement représentée dans la nouvelle équipe.

Une note du secrétaire d'Etat, l'amiral Bléhaut, du 16 novembre, indique la politique à suivre: "orienter, coordonner et contrôler les recherches scientifiques aux colonies", mettre "la Science au service des Colonies". Dans un premier temps, l'ORSC devra concentrer ses moyens limités "aux recherches intéressant la Production agricole ( comprenant au sens large, la pêche et la sylviculture), notamment la production agricole indigène". De plus la priorité de l'Office est de "former des chercheurs; et pour cela, leur assurer une formation, un statut, des garanties de stabilité"<sup>77</sup>. De son côté, la France libre, bien que n'ayant rien mis en place, s'est préoccupé des recherches coloniales. Arrivé à Alger fin 1943, Laugier dirige le CNRS gaullien, et envisage de créer un "Comité consultatif des recherches de la France d'Outre-Mer auprès du CNRS"<sup>78</sup>. En aout 1944, il charge le physicien Liandrat d'une mission à Madagascar en vue de "rassembler les éléments d'information pour servir à l'élaboration ultérieure d'un projet d'organisation de la recherche scientifique dans l'Empire colonial français". Mais il est pris de court : l'ORSC fonctionne, et on le maintient à la libération, de sorte que cette nouvelle donne ne modifiera pas les orientations de l'Office<sup>79</sup>. Ses crédits iront croissants, permettant de déployer une grande activité, dans trois directions principales<sup>80</sup>.

---

<sup>72</sup> A la grande satisfaction de l'association : "En rattachant l'organisation de la science d'outre-mer à celle qui existait déjà dans la métropole on lui donne du même coup la pérennité et l'autonomie financière ... (cette organisation) permet même que nos organismes scientifiques d'outre-mer reçoivent des établissements scientifiques métropolitains la coordination et l'aide qui ont été reconnu indispensables". Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'Outre-Mer, Association Colonies-Science, Paris, 1938:13.

<sup>73</sup> Contrairement aux dires d'une histoire "maison": R Combes, Exposé des activités de l'ORSOM pour les années 1948-1950, documentation française, notes et études documentaires n° 1.446; M Gleyzes, Un regard sur l'ORSTOM, Paris, éditions de l'ORSTOM, 1985.

<sup>74</sup> R Paulian, lettre.

<sup>75</sup> Il dirigeait le laboratoire de biologie de la station du froid de Belleville, et doit sa nomination à Dupont, adjoint de Jacob. "Réception de M le Pr Combes" Académie des Sciences Coloniales, séance du 22 mai 1953. Discours de bienvenue de Charles Jacob.

<sup>76</sup> Il avait aussi enseigné à l'INAC avant la première guerre.

<sup>77</sup> F 17 bis 90.17 (fonds ORSTOM), article 1. Note du 16 novembre 1943.

<sup>78</sup> ANSOM, Affaires politiques 878(dossier 4). Projet de décret non daté, sans doute du début 1944.

<sup>79</sup> Ordonnance du 24 novembre 1944.

<sup>80</sup> 10 Millions de francs en 1943, 17,5 en 1944, 22,1 en 1945, 63,4 en 1946 et 72,6 en 1947, ce qui est largement au delà de l'effort

Conformément aux directives de novembre 1943, la priorité sera donnée à la formation. De 43 à 47, dix enseignements sont créés. Le recrutement se fait au niveau de la licence ou en fin d'étude d'ingénieur. La première année se déroule en métropole et la deuxième en stage Outre-Mer. En 1947, l'Office compte 48 diplômés et 76 élèves<sup>81</sup>. Les premiers enseignements créés correspondent à des disciplines peu institutionnalisées ou enseignées en France<sup>82</sup>. La formation de génétique se crée ainsi sur un terrain vierge et fait figure de précurseur en France<sup>83</sup>. On a donc créé de toute pièce les enseignements dans les disciplines pour lesquelles le manque de spécialistes était le plus cruellement ressenti. La formation joua donc dès le début un rôle central dans le développement de domaines attardés, et constitua un élément majeur d'une politique scientifique effective<sup>84</sup>.

Une seconde direction dominante des activités du jeune ORSC, complémentaire de la formation, est l'organisation d'un corps de scientifiques coloniaux, assuré par un statut<sup>85</sup>. En disposant des chercheurs, affectés et promus comme les pions d'un "plan d'ensemble de la recherche dans l'Empire", on pensait éviter la dispersion et les rivalités passées<sup>86</sup>. C'était compter sans la nouvelle Direction de l'agriculture héritière du style et des priorités de l'INAC: un antagonisme apparut rapidement et contraignit l'ORSC à se cantonner dans des recherches relativement fondamentales, orientation déjà prise par la direction de Jeannel<sup>87</sup>.

Le troisième axe de la politique suivie dans les premières années est la création de centres satellites de recherche<sup>88</sup>. Dès 1946, des centres sont créés à Madagascar, Brazzaville et Nouméa. Dès 1955, leur nombre se porte à treize. Cette expansion, qui reste à étudier ainsi que la "décolonisation de la recherche", constitua un débouché inespéré pour les naturalistes, en particulier pour les chercheurs du Muséum<sup>89</sup>.

---

prévu par le plan décennal de Vichy! F 17 bis 90.17, article 1, note pour le rapporteur du budget (1947).

<sup>81</sup> *ibid.*

<sup>82</sup> Notamment la génétique (enseignée à partir de juillet 1944), la pédologie (octobre 1944), l'entomologie agricole (novembre 1944) et la phytopathologie (début 1945).

<sup>83</sup> Sur la faiblesse et la spécificité de la génétique française avant 1945, cf R. Burian, J. Gayon et D. Zallen, "The Singular Fate of Genetics in the History of French Biology, 1900-1940", *J. Hist. Biol.*, 21 (1988):357-402.

Teissier, directeur du CNRS et généticien, dira en 1946 au conseil d'administration: "Réaliser des enseignements sur des matières jamais enseignées en France, c'était un peu irréalisable, mais M Combes a réussi. Cet exemple est à suivre" Cité par Gleizes, *op. cit.*: 21.

<sup>84</sup> Alors que le CNRS de Teissier, à la même période, était, si l'on en croit Picard (Chap 4), moins volontariste. Dans ce domaine, l'ORSTOM se vante à juste titre d'avoir préfiguré le troisième cycle.

<sup>85</sup> Un statut des chercheurs est créé par le décret du 26 juillet 1946

<sup>86</sup> F 17 bis 90.17 article 1, discours du directeur au premier Conseil d'Administration du 23 déc. 1943.

<sup>87</sup> F17 bis 90.17 article 1; M Gleizes, *op. cit.*, p13-17. L'Office ne parvint pas non plus à contrôler les organismes de recherches appliqués sur les produits tropicaux créés sous Vichy.

<sup>88</sup> Gleizes *op. cit.*: 22-26.

<sup>89</sup> Trochain, ancien assistant de Chevalier dirigera l'Institut d'Etude Centrafricaine à Brazzaville. Millot, professeur au Muséum, prendra la tête de l'Institut des Recherches Scientifiques de Madagascar, secondé par Paulian, ancien assistant de Jeannel, qui dirigera le centre de Brazzaville à partir de 1961.

## V - MYTHES ET REALITES DE L'EMERGENCE D'UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE COLONIALE.

Des ambitieux projets du lendemain de la première guerre aux efficaces réalisations du jeune ORSC, l'évolution fut longue . Elle ne fut ni progressive, ni consensuelle: ce que l'on nomme "l'émergence d'une politique scientifique" coloniale reflète en fait l'évolution d'un rapport de force entre différents groupes. Dans notre champ d'étude, on peut distinguer un "axe technique" ( dominé par l'INAC et ses dirigeants, souvent alliés avec les services agricoles locaux) et deux "axes scientifiques". D'une part les dirigeants de Colonies-Sciences ( Chevalier, Perrot, Messimy...). D'autre part l' "axe naturaliste" du Muséum, lié à une recherche d'inventaire et encore moins perméable à la logique de la production<sup>90</sup>. Ce qui est en jeu entre ces groupes, dans leur dialogue avec les pouvoirs publics et le parti colonial, c'est la définition de ce que peut faire la science pour le développement des colonies, quel "type de recherche" est le mieux adapté pour le faire, et donc qui peut légitimement diriger l'effort scientifique colonial.

Dans un premier temps, malgré l'apparente unité des discours sur "la" science dans le cadre de l'exaltation de "la" mise en valeur, la recherche agronomique appliquée à l'encadrement de la production obtient la quasi-totalité des soutiens financiers, avec l'INAC comme centre principal de pouvoir. Pour les promoteurs de recherches plus fondamentales groupés autour de Colonies-Sciences, l' invention rhétorique d'un "plan d'ensemble" correspond à l'élargissement des alliés, et à la définition d'une "autre science coloniale". Pour contourner le pouvoir établi (notamment l'INAC), ceux-ci tentent (et y réussissent en partie) de rattacher leur science coloniale au mouvement d'organisation de la science nationale. Ensuite, on assiste au contraire à une individualisation ( avec la création d'un office émancipé du CNRS) sous l'impulsion de professeurs du Muséum, restaurant du même coup le style naturaliste de la science coloniale. L'histoire de l'institutionnalisation de la science coloniale illustre la spécificité des réseaux et des enjeux à l'œuvre. Cette facette du développement scientifique français reste encore à défricher. Certains éléments (tels le rôle de la première guerre, la frilosité de la recherche privée, la priorité des années vingt aux recherches appliquées...), sont des dénominateurs communs à cette histoire et à la préhistoire du CNRS. Ils pourront contribuer à dégager certains invariants des rapports de la science et de la société française.

---

<sup>90</sup> Bien que certaines frontières soit mouvantes, ces groupes se caractérisent par des pratiques, des institutions, des intérêts, des discours et des stratégies différentes. Notre approche "métropolitaine" permet de comprendre les acteurs (presque toujours métropolitains) de l'organisation des recherches à l'échelle de l'empire, mais pas de situer précisément les scientifiques et techniciens des colonies, ni leurs relations précises avec l'administration et les sociétés coloniales....